

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE MAKAK

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

MAKAK COUNCIL

DECISION N° 007/D/R-CE/D-NK/C.MAKAK/SG/2023 DU 10 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2023

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu la constitution ;  
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.  
Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics  
Vu la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB DU 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics  
Vu l'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/R-CE/D-NK/C.MAKAK/CIPM/23 DU 09 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBENG, DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.  
Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak  
Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak

D E C I D E :

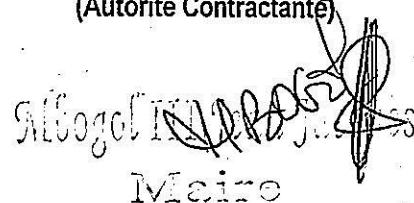
Article 1<sup>er</sup> – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRES	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGÉ (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS F-CONNEXION B.P : 7850.Yaoundé Tél : 694 171 930	11 988 229	11 988 229	Quatre (04) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à MAKAK, le 10 MAI 2023

Le Maire de la Commune de MAKAK  
(Autorité Contractante)

  
Maire

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM-MAKAK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.